



LES JEUX OLYMPIQUES DE LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE

AFaLaC Occitou lance la deuxième édition des Jeux Olympiques de la Diversité Linguistique : une initiative destinée aux collégiens de la région Occitanie, de la cinquième à la troisième, basée sur la résolution d'énigmes portant sur la comparaison des langues.

LES PHASES EN DISTANCIEL

Recevez les énigmes le vendredi précédant la semaine des épreuves : dans la semaine qui suit, choisissez un jour et un créneau pour proposer les énigmes à votre groupe et renvoyez les réponses scannées par courriel !



8ÈMES DE FINALE

Du 31 janvier au 4 février 2022
Recevez les énigmes le 28/01/2022



QUARTS DE FINALE

Du 7 au 11 mars 2022
Recevez les énigmes le 04/03/2022



DEMI-FINALE

Du 4 au 8 avril 2022
Envoi des énigmes le 01/04/2022

FINALES EN PRESENTIEL



10/05/2022 catégorie 5èmes et 6èmes
11/05/2022 catégorie 4èmes et 3èmes

Un escape game multilingue et collaboratif
à l'Espace Diversités Laïcité (Toulouse)

Formulaire d'inscription avec
règlement complet ici :

https://vu.fr/jodl_toulouse

Pour participer il n'est pas nécessaire de maîtriser plusieurs langues, même si la diversité des répertoires des groupes participants peut devenir un atout pour la résolution des énigmes !

Deux catégories différentes pour l'inscription de vos élèves cette année !

CATEGORIE A - 5èmes et 6èmes
CATEGORIE B - 3èmes et 4èmes

Les dispositifs UPE2A pourront participer dans la catégorie jugée la plus correspondante à leur niveau.

Recevez des énigmes d'entraînement à partir du 6 décembre 2021 !

CONTACTS

jodl@afalac-occitou.org
05 36 25 83 79





RÈGLEMENT

Présentation

Les Jeux Olympiques de la Diversité Linguistique (JODL) : une compétition basée sur la résolution d'énigmes portant sur la comparaison des langues. Pour participer il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances préalables grammaticales ou autres, ni de maîtriser plusieurs langues.

Les groupes d'élèves présentant un répertoire langagier varié pourront cependant tirer profit de la diversité des langues connues, de leur structure et fonctionnement : ceci peut devenir un atout pour réfléchir à la résolution des énigmes avec plus d'aisance et de facilité.

Destinataires

La participation à la deuxième édition 2021/2022 des JODL est ouverte aux collèges de la sixième à la troisième et aux dispositifs UPE2A, ULIS. A titre exceptionnel et en fonction des places disponibles; les candidatures d'UPE2A en Lycée seront étudiées. La compétition sera proposée aux établissements de l'Académie de Toulouse. Deux autres éditions ont lieu en parallèle : en Seine-Saint-Denis et dans les Pays de Loire. A partir de cette année, un seul groupe d'un territoire non concerné par les JODL pourra participer comme "groupe test", pour envisager pour l'année suivante la création d'une compétition locale sur son territoire.

Inscription

Cette année, au sein des JODL deux catégories distinctes et indépendantes sont proposées :

CATEGORIE A (5èmes et 6èmes)

CATEGORIE B (4èmes et 3èmes)

Pour les UPE2A, vous définirez la catégorie à votre gré selon le niveau des élèves du dispositif. Chaque établissement pourra inscrire 3 classes par catégorie maximum, donc au total 6 classes/groupes maximum (3 pour la catégorie A, 3 pour la catégorie B)

Les inscriptions s'effectuent via le formulaire en ligne jusqu'au 21 janvier 2021 à 12h00 pm.

Pour toute question vous pouvez contacter les organisateurs par courriel à l'adresse :

jodl@afalac-occitou.org

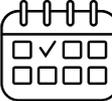
Calendrier

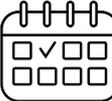
Les JODL sont organisés en quatre étapes :

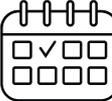
- Les trois premières ont lieu en distanciel
 - des huitièmes de finale (qui se déroulent en deux phases, pour permettre aux participants de profiter plus longtemps des jeux) ;
 - des quarts de finale ;
 - une demi-finale.
- La dernière étape, la finale, est en présentiel, et se tiendra à l'Espace des diversités et de la Laïcité à Toulouse.

Voici le calendrier des épreuves :

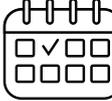
EN DISTANCIEL

 **8èmes de finale - partie 2**
Du 31 janvier au 4 février 2022

 **Quarts de finale**
Du 7 au 11 mars 2022

 **Quarts de finale**
Du 4 au 8 avril 2022

EN PRÉSENTIEL

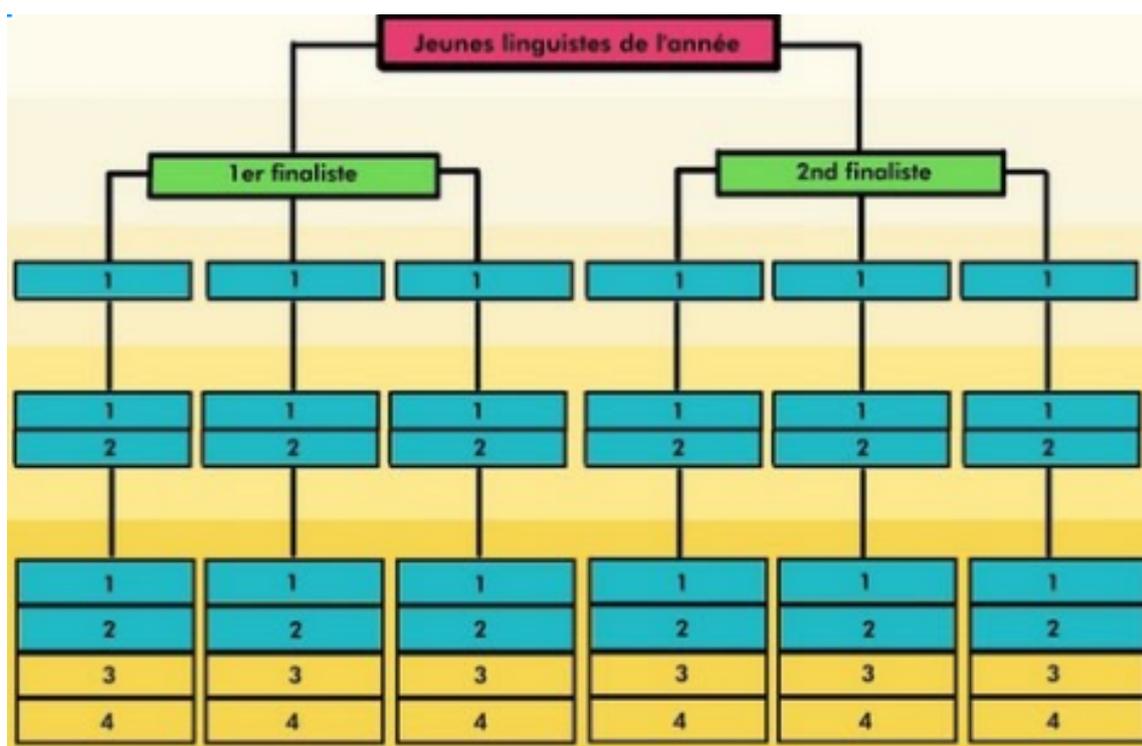
 **Finale catégorie A**
Mardi 10 mai 2022

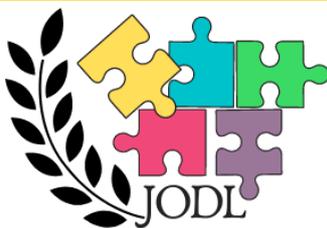
 **Finale catégorie B**
Mercredi 11 mai 2022

Le calendrier est susceptible d'être modifiée en raison du contexte sanitaire actuel et des mesures mises en place par le gouvernement contre la Covid19.

Modalités

Les huitièmes et les quarts de finale, ainsi que la demi-finale, se dérouleront en distanciel. Au début de la compétition les classes seront réparties dans des poules. Le nombre de points obtenus pour la résolution des énigmes déterminera qui passera à la phase suivante. Les groupes qui ne passeront pas à l'étape suivante pourront tout de même recevoir les énigmes jusqu'à la demi-finale, pour pouvoir continuer à jouer en autonomie ! Vous trouverez ci-dessous un schéma explicatif qui résume les étapes qui vont amener à la sélection des deux finalistes (à adapter en fonction du nombre définitif d'inscrits).





Organiser le travail en distanciel

Pour les épreuves en distanciel, les questions et une feuille réponses seront envoyés le vendredi précédent la semaine de la compétition à l'adresse courriel renseigné en phase d'inscription.

L'enseignant responsable recevra ainsi une copie des énigmes, à imprimer dans la quantité souhaitée, selon l'organisation du travail dans la classe.

Les élèves auront 2h de temps (maximum) pour résoudre les énigmes.

L'enseignant décide comment organiser le travail autour des différentes questions : en groupe classe ou par petits groupes, pour faciliter la réflexion et inciter à la collaboration.

La feuille pour les réponses est à imprimer et à remplir en un seul exemplaire avec les solutions données collectivement (ou au sein de chaque groupe) et qui sera prise en compte pour la correction et l'attribution des points pour le groupe entier.

L'enseignant, une fois organisés les groupes de travail, s'engage à ne pas intervenir pour aider les élèves dans la résolution des énigmes.

Pour garantir la possibilité d'adapter l'emploi du temps de la classe en vue de la compétition, aucun jour précis (parmi les jours de la semaine indiquée pour chaque étape) ni heure de début des épreuves sont imposés.

Par exemple,

"Pour la première phase des 8èmes de finale, je reçois les épreuves le 7 janvier 2022. Je sais que mes élèves vont travailler par petits groupes, j'imprime les épreuves en 4/5 exemplaires. Entre le 10 et le 14 janvier, je suis avec les élèves de la classe qui participe de 10h20 à 12h00 le mardi, je proposerai donc les épreuves sur ce créneau mardi 11 janvier 2022."

L'enseignant devra ensuite noter, sur la feuille des réponses, le jour où l'épreuve a été passée, ainsi que l'horaire de début et de fin. La feuille des réponses devra être scannée et envoyée à l'adresse jodl@afalac-occitou.org le jour-même, en indiquant en objet du mail le nom du groupe, la catégorie (A ou B) et l'étape (quarts de finale, demi-finale, etc.).



Les énigmes

Pour les phases en distanciel les classes recevront une fiche contenant 3 énigmes (pour les deux phases des 8èmes de finale) et 4 énigmes (quarts de finale et demi-finale), de difficulté (et notation correspondante) progressive, qui permettront d'obtenir un total de 100 points.

Les points seront attribués :

- En fonction des réponses données pour les différents exercices ;
- En fonction de la justification du raisonnement qui a amené à la réponse, qui sera demandée pour chaque énigme aux élèves, qui devront l'expliquer de manière claire, avec leurs propres mots.

La répartition des points pour les huitièmes de finale :

Enigme 1 - 20 points (10 points pour l'exercice, 10 points pour la justification)

Enigme 2 - 30 points (15 points pour l'exercice, 15 points pour la justification)

Enigme 3 - 50 points (25 points pour l'exercice, 25 points pour la justification)

La répartition des points pour les quarts de finale et le demi-finale :

Enigme 1 - 10 points (5 points pour l'exercice, 5 points pour la justification)

Enigme 2 - 20 points (10 points pour l'exercice, 10 points pour la justification)

Enigme 3 - 30 points (15 points pour l'exercice, 15 points pour la justification)

Enigme 4 - 40 points (20 points pour l'exercice, 20 points pour la justification)

A parité de points, la classe ayant obtenu le plus de points dans la dernière énigme de l'épreuve, celle qui pèse le plus en terme de points, passe au tour suivant (et sur le même principe, si deux groupes ont obtenu le même nombre de points au total et le même score pour la dernière énigme, on distinguera le gagnant en prenant en compte l'avant-dernière énigme, ...).

Les questions sont élaborées par l'équipe AFaLaC, en collaboration avec l'antenne AFaLaC Occitou, l'Université du Mans, l'Université Jean Jaurès de Toulouse et avec plusieurs locuteurs experts des langues utilisées dans les énigmes.

A partir du 6 décembre 2021, vous recevrez des épreuves d'entraînement, avec des exemples de réponses données par les élèves qui ont participé à la première édition.



La finale

La finale se déroulera à l'espace diversités laïcité, 38 rue D'Aubuisson à Toulouse.

Elle s'articulera autour d'une épreuve collaborative et multimodale de la durée de deux heures, sous forme d'escape game.

Les deux classes finalistes par catégorie seront invitées toute la journée (les horaires précis seront définis selon le temps de trajet des finalistes pour se rendre sur le campus) pour participer à la finale et pour la remise des prix.

Les classes participeront à l'escape game l'une après l'autre.

Le gagnant sera décidé sur la base du nombre de points attribués aux énigmes résolues pendant l'escape game et également sur la base du temps utilisé pour "s'évader" et terminer l'escape game.

Pour la classe qui attend son tour, un rallye découverte de la ville de Toulouse sera proposé.

Les prix

Chaque classe participante recevra par mail des attestations de participation personnalisées, à imprimer pour chaque élève.

Pour les finalistes, le lot des prix comprend :

- Un trophée personnalisé ;
- Des gadgets des partenaires et des organisateurs (AFaLaC, Université du Mans, ...)
- Des cadeaux avec ouverture linguistique et/ou culturelle.

Les prix sont susceptibles d'évoluer en fonction du développement des partenariats.

